

## Quels impots en perspective?

## Par banane63, le 11/11/2015 à 21:22

Bonjour, nous sommes un couple de retraités,

présentation :

revenus : retraites 1100€ par mois pour le couple

patrimoine : biens immobiliers pour 600000€, (> 30 ans, pas de plus value)

Pas d'autres revenus ni locatif, ni placement.

Notre retraite est trop faible et nous souhaitons vendre un bien pour améliorer notre quotidien.

Nous souhaitons donc commencer à grignoter les économies de toute une vie. Dans un premier temps en vendant un bien de 200000€

Aurons nous des impôts à déclarer sur le revenu (ou autre), du fait de la vente de ce bien acquis depuis plus de 30 ans?

Allons nous perdre les prestations sociales liées à notre faible retraite, compte tenu de cette amélioration de notre niveau de vie?

Merci

Ps: tout ce passe en France.

## Par tomrif, le 11/11/2015 à 22:40

si pas de plus value, alors pas d'impot sur la plus value, que ce soit votre résidence principale ou une résidence secondaire.

pas d'imposition sur cette somme qui reste votre patrimoine sous une autre forme. pas d'incidence sur les prestations sociales.

## Par banane63, le 12/11/2015 à 00:18

Bonjour et merci Tomrif.

Je comprend mieux avec votre phrase : "cette somme qui reste votre patrimoine sous une autre forme". Donc pas d'autres impôts quand on dépense son patrimoine...

Je n'aurai pas à déclarer les 200000€ de la vente sur ma déclaration de revenus.

Pour ce qui est des prestations, c'est lié aux revenus, rien à voir avec le patrimoine. C'est celà?

Mais alors, à l'extrème, on peut envisager un ISF (gros patrimoine) qui toucherait des prestations sociales (petits revenus)???? On marche sur la tête!!!